COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017

Mme Deshaye, urbaniste en charge du PLU au niveau de Saint-Etienne Métropole, et M. Rocle, bureau d'études « Aptitudes » font un point d'étape sur l'avancement de la révision du PLU.
Un rappel est fait sur les grandes étapes du plan (diagnostic, projet de territoire, documents réglementaires.)
Le PLU doit respecter un certain
nombre de documents d'organisation et de gestion du territoire ; Il doit être compatible avec le SCOT (schéma de cohérence Sud Loire) et le PLH (Programme Local de l'Habitat) à l'échelle de SEM.
Du fait de l'arrivée de nouvelles communes sur SEM, le SCOT va être révisé, de même que le PLH.

En ce qui concerne le calendrier, à ce jour, la commune de Chamboeuf débat sur les orientations du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) : fixer un objectif d'accueil de population, estimer les besoins en logement, estimer les besoins fonciers.

Les principales étapes à venir sont :

- saisine de l'autorité environnementale, arrêt du projet PLU, avis des personnes publiques : enquête publique, rapport d'enquête, mise au point du dossier et approbation du PLU

Afin d'informer et d'échanger sur les orientations générales, une réunion publique pourrait avoir lieu en janvier 2018.

A l'ouverture du conseil municipal, Sébastien Jacquet fait une remarque sur le compte-rendu du conseil du 21 septembre dernier et le devenir de la « maison Ragey » en précisant que sur l'utilisation des locaux, deux conseillers s'abstenaient ou s'opposaient au projet d'une activité paramédicale ou médicale.

Rapports des différentes commissions

Commission cadre de vie :

Coulée verte : accord de principe sur un travail avec la LPO. Le budget et les devis seront à valider lors d'une prochaine réunion.

Cheminement de Jourcey

Le CM avait précédemment décidé d'engager une procédure de (Déclaration d'Utilité Publique) pour se porter acquéreur d'une bande de terrain sur la propriété Philip.
Cette procédure représente une dépense de l'ordre de 9 800 €.
Avec 4 abstentions et 7 voix pour, le CM se prononce pour la poursuite de ce projet.

Commission bâtiments

Le CM valide la proposition d'honoraires du cabinet Vindry concernant la « maison Ragey » : 3500 € (esquisse d'intention) et 1600 € (mission).

le CM valide la proposition de rénovation de l'entrée de la salle d'animation, ainsi que les nouveaux noms : la salle d'animation portera désormais le nom de la «Récré», la salle des

commissions « le Préau. »
Une visite sera organisée lors du prochain conseil.

Courrier confédération paysanne adressé aux élus concernant les espaces agricoles des Hautes Chaume et Crêts du Pilat.

Décision modificative n° 3

Afin d'ajuster certains chapitres ou programmes, le CM approuve les modifications budgétaires :
en fonctionnement, le montant des dépenses et des recettes s'élève à 40 071 €
en investissement, compte tenu des travaux, des subventions obtenues et des imprévus, le montant des dépenses et des recettes s'élève à 100 858 €
Ces modifications sont approuvées à l'unanimité par le CM,

Convention fourrière animale
le CM approuve le renouvellement de la Convention de fourrière avec la pension animale et fourrière « domaine des mûriers » de St-Etienne-le-Molard
Les prestations sont assurées 24h/24 et 7 jours/7 et les frais à la charge de la commune s'élèvent à

- capture de l'animal en divagation : 20 € de l'heure
- prise en charge de l'animal: 15 € de l'heure
- frais kilométriques : 0,60 € le km

Les autres frais de fourrière sont facturés au propriétaire.

Questions diverses

Financement participatif « Lagazel »
Pour mener à bien son projet de fabrique de lampes solaires pour l'Afrique, la société Lagazel installée à Chamboeuf (sur le site des Ets Chabanne) a mis en place un financement participatif.
Afin d'encourager cette initiative, le CM donne un accord de principe pour adhérer à ce projet.

Désignation délégué suppléant pour conseil communautaire SEM :
Gaby Bénier propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

Désignation représentant de la commune au sein de la commission accessibilité SEM :
Gaby Bénier propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

PROCHAINE REUNION CONSEIL : JEUDI 30 NOVEMBRE 2017